

En remontant dans le temps : un coureur d'autrefois

Autor(en): **Piguet-Mégros, Aug.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-229865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En remontant dans le temps

Un coureur d'autrefois

Dès le lointain des âges, on porta aux nues ceux qui se distinguaient à la course. Cette tendance paraît aujourd'hui plus en vogue que jamais. Il n'est pays, ville ou village qui ne se targue d'avoir donné des as dans ce domaine.

Le fait qui va vous être raconté s'est passé à la Vallée de Joux, sous l'Helvétique.

Lily (petit nom de Louis) Rochat, venu des Charbonnières au Brassus, s'établit définitivement au Sentier comme joaillier et marchand de pierres fines. Il avait acquis le bâtiment situé droit au nord de la cure.

Un soir d'été, vers l'an 1800, notre négociant était en train de faire sa partie à l'Hôtel de Ville, lorsque son fils Samuel pénétra dans la salle à boire.

— Ecoute, lui signifia le père, j'ai des commissions urgentes à faire à Genève. Pars demain matin au point du jour, de façon à pouvoir être de retour après-demain soir.

— Bien, tu peux compter sur moi, s'écria le jeune homme en s'éclipsant.

Or, le jour suivant, à la même heure, Samuel fit réapparition sur le seuil de l'auberge. Hors de lui, le marchand pierliste l'apostropha en ces termes ¹ :

— *Ke fâ-tou iks² ; ëtse ke t'ëi ! ; te dèvräi ëitr' a Dzenèva !*

Sans se laisser déconcerter par ces gros mots, Samuel remit à son père les réponses des clients genevois. Tout avait été fait selon les règles.

A bon droit, chacun s'ébahissait. Le héros de l'aventure dut expliquer comment, parti à réception de l'ordre, il avait franchi la montagne à toutes jambes, de façon à arriver à destination au petit jour. Avec une hâte non moins fébrile, il avait fait les commissions nécessaires pour reprendre, aussitôt que possible, le chemin du logis. Le futur colonel fédéral avait donc, en quelque 20 heures, parcouru 100 km. et plus.

* * *

Samuel Rochat avait d'autres cordes à son arc. Initié par son entourage aux idées venues de France, il acquit, en écoutant les discussions journalières des amis politiques de son père, une maturité d'esprit rare pour son âge.

Le succès de la révolution et l'entrée de Vaud dans la Confédération le comblèrent d'aise. Poète et musicien dans l'âme, le bouillant jeune patriote composa, dans un élan d'enthousiasme, la musique et les paroles de l'*Hymne vaudois*.

Longtemps, tout Vaudois et Vaudoise tint à honneur de connaître ces mâles accents. Favey et Grognuz ne rentrèrent-ils pas à Echallens de leur comique équipée à Paris en chantant à gorge déployée : « Vaudois, un nouveau jour se lève... » ?

Aujourd'hui, notre hymne national paraît démodé. C'est dommage !

PAIE VITE

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

PAIE BIEN

Tél. 22 61 21

En 1903, M. Maurice Barbey, avocat, donna au Sentier une conférence fort goûtée sur l'Hymne vaudois, qui datait alors de juste un siècle. L'orateur s'ingénia à faire sentir la beauté, la sonorité, la plasticité, la noble gravité des strophes de Rochat.

En matière de conclusion, M. Barbey conseilla d'apposer une plaquette commémorative à la façade de la maison où l'œuvre avait vu le jour (bâtiment actuel Guignard-Vidoudez)³. Mais on ne sait trop pourquoi, l'affaire tomba à l'eau.

A son tour, M. F.-R. Campiche, architecte, poussa à la roue dans le même sens, sans guère trouver audience.

Qu'il soit permis de rompre une troisième lance en faveur de l'initiative Barbey-Campiche ! *Aug. Piguet-Mégros.*

¹ Entendus de mes grands-parents.

² Ce terme représente le latin *esca*, au sens de chair avariée servant d'appât. Il correspond au français désuet *èche*. Le français populaire local se sert de la variante, à moitié patoisée, *èche*.

Le patois en Hollande

Et le patois vaudois ! Il y a quelques semaines, la Direction du Messenger Boiteux transmettait au président de l'Association vaudoise une demande de M. le ministre D. Secretan, représentant la Suisse à La Haye, de traduire un court compliment en patois à l'intention d'une Vaudoise établie dans les Pays-Bas, qui n'a pas oublié son cher canton.

C'est avec plaisir que ce bien léger service a été rendu et c'est ainsi qu'à l'occasion de la réunion du 17 décembre, l'on a entendu le patois vaudois chez les sujets de la reine Juliana. M. le ministre de Suisse a gentiment remercié.

Ad. Decollogny.

³ La table du rachat des dîmes, en 1804, prouve que Lily Rochat, et partant son fils, résidaient effectivement sur ce point du village.

SI VOUS ALLEZ...

... à Forel (Lavaux, s'entend), prenez la route qui descend depuis les Cornes-de-Cerf par la Dausaz, l'ancien manoir du XVII^e siècle, avec donjon et cour, dont le mur d'enceinte est encore flanqué de deux tours rondes, vous remarquerez, avant de traverser la forêt, une éminence à main droite. Quelques sapins, dépourvus de leurs branches inférieures, vous la désigneront. Après avoir traversé le petit bois, prenez un chemin qui vous conduira au sommet du monticule, et vous serez au Châtelet. Il y avait autrefois, ici, un château féodal. Le sommet a été arasé et les pauvres vestiges, qu'on voyait encore au début du siècle, ont disparu. En 1692 déjà, un plan, disparu également aujourd'hui, qualifiait ces restes de « Masures du Châtelet ». La nature a repris ses droits et couvre d'un manteau de verdure ce qui fut peut-être une demeure importante. Sur ce que fut le Châtelet, on ne sait rien. Le voile de l'oubli est impénétrable.

Ad. Decollogny.